

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | MAI 2023



p.4 *Information municipale*
Le Pallet, ville où il fait bon vivre



p.8 *Animation de la ville*
Soirée d'ouverture au musée



p.11 *On parle de vous*
« Au feu, les pompiers »



Édito

Chères Palletaises, chers Palletais, En ce mois de mai, vous trouverez un bel article sur l'engagement des sapeurs-pompiers. Notre commune a la chance de disposer d'une caserne de sapeurs-pompiers volontaires, prêts à intervenir en cas d'urgence lors d'incendies, d'accidents, de risques environnementaux...

Vous découvrirez également le travail réalisé autour de l'enfance et de la jeunesse avec le Conseil Municipal des Enfants. Une présentation de ce CME a été réalisée auprès des élèves des deux écoles. A n'en pas douter, nos jeunes Palletais sont pleins d'idées et savent le dire. Il nous reste encore à peaufiner la journée de la citoyenneté ainsi que la mise en place d'un passeport du civisme. Toutes ces actions vont dans le même sens : construire une génération engagée qui saura ce qu'est la solidarité, le devoir de mémoire, la sensibilisation aux handicaps, la préservation du patrimoine culturel et environnemental, le lien intergénérationnel, etc. Ce sont les élus de demain, à nous de leur montrer le chemin en faisant preuve d'engagement à leurs côtés.

Enfin, nous allons consacrer l'année 2023 aux études et côté urbanisme, nous avons lancé, avec l'aide d'une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage), une réflexion sur l'extension de l'accueil périscolaire, la réorganisation de l'école publique et la rénovation de la mairie. Dans un même temps, nous travaillons sur une réhabilitation de la salle polyvalente de loisirs qui pourrait devenir, à terme, le futur pôle multiculturel. Vous pourrez également découvrir le palmarès des villes et villages où il fait bon vivre et sans dévoiler les chiffres, sachez que l'équipe municipale s'implique pleinement pour conserver, voire améliorer notre cadre de vie. Ce défi fait partie du quotidien de vos élus. Au niveau intercommunal, les chantiers des deux piscines, Divaquatic au Loroux-Bottereau et Naïadolis à Vallet, sont terminés et ont rouvert leurs portes.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon 1^{er} mai en espérant vous rencontrer lors de la commémoration du 8 mai.

Joël BARAUD
Maire du Pallet

Naissances

16/03	Margot POUPARD	116 la Noé
03/04	Charlie LEBORGNE	103 bis Port Domino
08/04	Maé GAUTIER	8 impasse des Glycines

Déclarations de travaux

14/03	12 la Lande	Installation photovoltaïque
15/03	48 bis Brétigné	Installation photovoltaïque
17/03	6 rue des Rouliers	Installation d'une piscine
21/03	156 la Jeannière	Construction d'un garage
22/03	2 rue de l'Hermitage	Installation photovoltaïque
22/03	1 Montifault	Division en vue de construire
23/03	Aire de jeux rue Prosper Mérimée	Installation d'une pergola
28/03	103 bis Port Domino	Création terrasse en bois sur pieds
29/03	87 bis la Mare Merlet	Extension du garage
04/04	Bigrolle	Division en vue de construire
04/04	3 rue des Echansons	Pose clôture + portail
07/04	1 impasse du Liveau	Installation d'une piscine
08/04	73 ZA des Roitelières	Extension du bâtiment

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Compte-rendu

Séance du 11 avril 2023



Conseillers : en exercice : 19

M. le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19h38

L'ensemble des élus étant présents (à l'exception de quatre d'entre eux ayant donné un pouvoir) et avant de désigner le secrétaire de séance, M. le Maire précise qu'il a été informé par certains élus de la minorité que la convocation était entachée d'un vice de procédure, les 3 jours francs n'ayant pas été respectés, lundi de Pâques oblige. Il demande alors si de ce fait certains conseillers souhaitent intervenir.

Intervention de Mme Caboche : Je précise vous avoir remonté un vice de procédure quant à la mise en œuvre du conseil municipal de ce soir : non-respect des 3 jours francs dans l'envoi de la convocation conformément au CGCT ou règlement intérieur et donc pour le coup je me retire de ce conseil.

Départ de 2 conseillers municipaux : Mme Céline Caboche et M. Serge Caboche à 19h52.

M. le Maire : Je vous remercie. Donc à partir du moment où un des conseillers municipaux se retire nous arrêtons le conseil tel qu'il est et le reportons à une date ultérieure. Merci.

M. le Maire lève la séance du conseil municipal à 19h53.

Hors conseil

M le Maire : Je suis désolé pour les journalistes et conseillers municipaux qui ont fait le choix de venir malgré tout, mais voilà.

Cécile Majoral : je tenais à préciser que nous vous avons envoyé un courriel et même s'il y avait un vice de procédure, on ne voyait pas trop l'intérêt de le reporter sachant que ce serait la même chose. Juste pour vous dire que nous ne sommes pas tous sur la même longueur d'onde.

M. le Maire : je vous comprends, mais malheureusement il faut savoir qu'à partir du moment où il y a un vice de procédure et qu'un des élus décide de se retirer, il y a le risque que chaque délibération puisse être attaquée via un recours. C'est vrai que le lundi de Pâques permettait à tout un chacun d'avoir un jour de plus pour se concentrer sur les affaires de la commune. C'est dommage mais voilà.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 9 mai 2023 à 19h30** à la salle polyvalente de loisirs.

Information municipale

Vivre ensemble

Sécurité routière, l'affaire de tous

La vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération. Malgré cela, il est constaté régulièrement des conduites à risque dans la commune, notamment des vitesses excessives, que cela soit sur les axes départementaux comme sur des voies communales traversant nos villages.

Pour limiter et réduire la vitesse, plusieurs dispositifs sont présents sur la commune : des zones limitées à 30 km/h, des « chaussidoux », des chicanes ou encore des zones de rencontre comme devant l'école Astrolabe.

Zone de rencontre

Il s'agit d'un espace public où le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Dans cet espace, les piétons sont donc prioritaires sur tous les véhicules. Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules

à faible vitesse (20 km/h) au centre de la rue. Le terme « rencontre » souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.

Chaussée à voie centrale banalisée

Appelé également « Chaussidou », cet aménagement reste parfois mal compris par certains usagers de la route. Présent sur la voie communale de Villeneuve/Coteau Moitié et sur la départementale reliant Le Pallet à Monnières, ce dispositif est destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route en limitant la vitesse. Voici les différents cas de figures qui peuvent se présenter (voir schéma ci-contre)

Nous rappelons également que le stationnement sur les trottoirs et sur les emplacements réservés aux cars scolaires est strictement interdit et passible d'une contravention de 4^{ème} catégorie (135 €).



» Classement 2023

Le Pallet, ville où il fait bon vivre

Créée en 2017, l'association « Villes & villages où il fait bon vivre » a pour objectif de promouvoir les villes et villages où il fait bon vivre, c'est-à-dire les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des français. L'association publie le plus grand palmarès des 34 820 communes de France métropolitaine jamais réalisé [source INSEE]. Découvrez le classement pour la commune du Pallet, aux niveaux national et départemental :

Positions au niveau national



Positions au niveau départemental



La population au Pallet

Le Pallet est une ville de 3 257 habitants. La superficie est de 11.75 km², soit une densité de 277 habitants au km². Située en Loire-Atlantique, la commune du Pallet est composée de 51% de femmes et 49% d'hommes.



» Vie citoyenne

Recensement citoyen

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans sont priés de venir se faire recenser en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Le recensement est également possible sur le site www.service-public.fr. Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC (Journée de défense et de citoyenneté), c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

» Cérémonie

Commémoration du 8 mai 1945

La population est invitée à participer, avec le conseil municipal et les anciens combattants, à la commémoration de la Victoire 1945, lundi 8 mai 2023 à 10h45 : rassemblement à la mairie, puis départ vers le cimetière Sainte-Anne pour le dépôt de gerbes. Un lâcher de colombes aura lieu et sera accompagné de l'association Sèvre & Musique. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au Centre Héloïse. Un appel spécial est lancé auprès des enfants et de leurs parents afin qu'ils participent nombreux à cette cérémonie.



La répartition par âges est la suivante :

Tranche d'âge	% de la population totale
0 à 14 ans	765 personnes, soit 23.49 %
15 à 29 ans	477 personnes, soit 14.65 %
30 à 44 ans	759 personnes, soit 23.3 %
45 à 59 ans	663 personnes, soit 20.36 %
60 à 74 ans	427 personnes, soit 13.11 %
75 à 89 ans	157 personnes, soit 4.82 %
90 ans et plus	9 personnes, soit 0.28 %

La répartition des catégories socioprofessionnelles au Pallet parmi la population de 15 ans et plus est la suivante :

Catégorie socioprofessionnelle	% de la population totale
Agriculteurs exploitants	15 personnes, soit 0.6 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	101 personnes, soit 4.03 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	181 personnes, soit 7.23 %
Professions intermédiaires	467 personnes, soit 18.65 %
Employés	533 personnes, soit 21.29 %
Ouvriers	388 personnes, soit 15.5 %
Retraités	550 personnes, soit 21.96 %
Autres sans activité	269 personnes, soit 10.74 %

Comme constaté, Le Pallet est une commune dynamique où il fait bon vivre, notamment grâce à ses acteurs locaux et sa position géographique. Loin des cités dortoirs, une grande partie des habitants est impliquée dans la vie locale (associations, clubs sportifs, comités consultatifs, etc). La proximité avec la ville de Nantes (20 minutes en train) est un atout pour notre commune. L'équipe municipale continue d'œuvrer en ce sens : cœur de bourg 1, création du centre technique permettant d'accueillir les associations (AMAP, modélisme, PTL...), études en cours pour créer un futur pôle multiculturel, l'extension de la mairie, la réhabilitation de l'accueil périscolaire et de l'école publique, etc. Autant de projets qui vont dans le sens d'améliorer le service aux Palletais.

Notre objectif est de conserver, voire d'améliorer notre positionnement dans les villes et villages où il fait bon vivre.

CME, c'est parti

En prévision de la création du Conseil Municipal des Enfants, le maire du Pallet, des élus, le référent CME et l'animateur périscolaire se sont mobilisés pour présenter son fonctionnement.

Les 11 et 13 avril derniers, nous avons rendu visite aux enfants dans les écoles (Saint-Joseph et Astrolabe) pour expliquer le rôle d'un élu et le fonctionnement d'une commune comme le Pallet.

Qu'est-ce qu'une commune ? Comment fonctionne le conseil municipal ? Quel est le rôle du maire ? Etc.

Curieux de la fonction de maire et des élus, les écoliers ont multiplié les questions. Certaines n'ont pas manqué d'humour. Un premier sondage à chaud montre que de nombreux enfants sont intéressés pour se présenter. Avec l'expérience positive du CME dans les communes voisines, il doit permettre également aux enfants du Pallet de s'exprimer, de porter des projets et de participer activement à la vie au sein de la commune. L'objectif ? Les engager et les préparer à devenir citoyens.



Le conseil municipal des enfants : c'est quoi ?

Être un citoyen, c'est avoir des droits et des devoirs. Devenir conseiller municipal enfant c'est :

- Apprendre à s'initier à la démocratie à l'échelle de notre commune,
- Participer à la vie de la commune et réfléchir ensemble,
- Faire des propositions concrètes et réalisables,
- Porter la parole de ses camarades.

Qui est concerné par le conseil municipal des enfants ?

Tous les élèves du CP au CM2 des écoles élémentaires du Pallet peuvent être électeurs. Seuls les élèves de CE2 et CM1 résidant au Pallet peuvent être élus, avec l'accord de leurs parents.

Si votre enfant est intéressé pour être candidat, il peut déposer sa candidature jusqu'au vendredi 5 mai à son école. Ensuite, il devra préparer son programme qui sera

présenté à ses camarades. Au cours de leur mandat, ils choisiront les projets et les différentes actions qu'ils souhaitent mener. Les élections se dérouleront le jeudi 1^{er} juin 2023 à la mairie. Les enfants vivront ce temps fort comme lors d'une « véritable » élection.

Renseignements CME

cme@mairie-lepallet.fr et la rubrique dédiée sur l'espace famille.



Mot de la minorité

Palletais, Palletaises, réveillez-vous !

Nous rebondissons sur la suspension du projet cœur de bourg 1 relatif à la vente du bâtiment de la poste et le déplacement de la supérette.

C'est le moment de vous faire entendre vous les Palletais réfractaires à cet aménagement. Le projet cœur de bourg 1 est bloqué. Il a été initié en incluant une demande privée, une véritable hérésie quand on sait les difficultés traversées actuellement par la totalité de la population et les acteurs économiques, notamment l'inflation galopante.

Notre jolie bourgade risque d'être défigurée par des bouts d'études sans cohésion qui pourront conduire à faire du Pallet une ville dortoir si on ne réagit pas. Quelles sont les priorités en termes d'aménagements et d'équipements au Pallet ? Voilà la première question à se poser.

Repenser, imaginer l'aménagement de ce lieu emblématique en l'incluant dans une démarche de refonte globale du cœur de bourg est la seule alternative aujourd'hui viable dans un contexte d'aménagement durable et, au-delà de ce projet, c'est la vision de notre commune à long terme qui doit nous animer.

La démocratie participative vous permet de prendre part aux décisions car les comités sont ouverts à la population. C'est de votre participation et de votre insistance que les projets pourront évoluer et être plus adaptés à vos attentes et à l'évolution de notre société.

Vous êtes nos électeurs, vos attentes doivent être entendues et écoutées par vos élus.

Porteur de la première heure de cette volonté d'inclure les habitants dans les décisions, nous sommes votre relai, votre voix. Contactez-nous afin qu'ensemble nos idées portent et permettent de créer le Pallet de demain. Une commune qui vous ressemble, singulière et novatrice.

A votre disposition.

Cécile, Jérôme et Jean-Louis pour Le Pallet Avec Vous

Mail : jeanlouismetairieau@orange.fr

Contact : 2 rue de l'Hermitage

Tél. : 06 07 81 32 17

» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour à tous,

Pour le mois d'avril, nous avons des activités proposées à la périscolaire :

- **Bricolo/Bricollette, avec peu, on peut :** avec seulement du matériel de récupération, imaginer, créer, réaliser ce dont on a envie... Pour cela, les animés nous laissent manipuler tout, comme nous le souhaitons ! On n'est pas dans le « beau » mais dans l'autonomie, la création et la manipulation libre.
- **Plastique fou/pâte Fimo :** réalisation de porte-clés.
- **Silhouette à habiller :** une grande silhouette à décorer va permettre aux enfants de choisir quand bon leur semble les « vêtements » de celle-ci.

Voilà ce que nous allons faire avec nos copains copines ! Chez les petits, en avant pour la décoration de leurs salles : une fresque autour du printemps et du mois d'avril. Les mercredis, nous avons pu faire plein de choses autour du printemps : des petites abeilles trop mignonnes dans leurs ruches, des fleurs en cartons, des papillons... Nous avons aussi eu un super goûter : une fondue au chocolat avec des fruits. Mmmhhh trop bon !

Au centre de loisirs, nous avons vu le programme pour les vacances : ça va être super chouette : plein de bonne humeur, des visites et plein d'idées pour s'amuser ! Donc en avant pour l'amusement et les découvertes !

A bientôt !



» Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Voyager en musique

Mardi 4 avril, la classe de CP-CE1 est allée au festival Cep Party à Vallet. Avec le duo Gobi Rhapsodie, les enfants ont découvert la Mongolie. Mandakh, virtuose de la vièle à tête de cheval et du chant diphonique, et Susana,



pianiste, nous ont transporté dans les steppes mongoles. Ils nous ont confié le récit de la princesse Tsolmon, amoureuse d'un modeste berger. Les galops des chevaux mongols résonnent encore à nos oreilles.

Un petit tour... à Singapour !

Les CE2-CM1 ont eu le plaisir d'accueillir un jeune Singapourien « Jojo » qui au travers d'un diaporama leur a présenté son pays de façon très dynamique. Pendant une heure les élèves ont pu échanger avec lui... L'occasion de dire quelques mots en anglais ! Chacun a apprécié son enthousiasme et sa gentillesse.



Atelier de réflexologie plantaire et palmaire avec Lætitia Girard

Lætitia a invité les enfants de la classe de GS-MS en demi-groupes pour une séance de 20 minutes. Lors de cette séance, les enfants, par binômes, ont pu réaliser des exercices de respiration pour se détendre, se sont massés mutuellement les pieds, et avec l'histoire d'Adèle, la coccinelle, ont massé les différentes parties de leurs mains.



Cette approche en douceur, pour canaliser les émotions et se faire du bien, sera renouvelée dans 15 jours pour le plus grand plaisir des enfants.

Rendez-vous le 18 mai !

A noter dans vos agendas : la kermesse champêtre et festive de Saint Jo aura lieu le 18 mai à la salle polyvalente de loisirs. L'entrée est gratuite. N'hésitez pas à venir passer un bon moment en famille ou entre amis. Les élèves sont impatients mais chut... On ne dévoile pas tout.



» Ecole Astrolabe

La vie de l'école

Les CM2 à la découverte du collège Cacault de Clisson

Le mardi 21 mars, les CM2 sont allés à la découverte du collège Cacault, collège du secteur.

La journée a d'abord débuté par le mot d'accueil du principal, M. Levrard et de la principale adjointe, Mme Guilbert. Après une petite présentation générale du collège et de la journée, un livret a été remis à chaque élève et les CM2 ont pu appréhender la vie de collégien, le temps de quelques heures...

Après un temps de récréation qui a permis aux élèves de retrouver des connaissances, d'anciens camarades et leurs correspondants de 6e, la sonnerie a annoncé



l'heure des cours : maths, français anglais, etc. Un cours comme s'ils y étaient pour leur faire entrevoir comment cela se passe et ce que l'on attend d'un futur collégien !

Puis le moment très attendu : le repas au self ! Au menu du jour, entrées diverses au choix, épinards à la crème et cuisse de poulet, éclairs ou autre pâtisserie ! Un repas apprécié pour la majorité...

La journée s'est terminée par une visite de l'ensemble du collège, guidée par un assistant d'éducation et des collégiens volontaires, et un bilan de cette découverte avec le principal et la principale adjointe, moment pendant lequel les élèves ont pu exprimer leurs ressentis et éventuellement poser leurs dernières questions.

La correspondance avec des élèves de 6e va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, et désormais, l'objectif principal des CM2 est de terminer cette dernière

année de leur cursus en élémentaire avant de franchir le pas du collège.

En mars à l'école Astrolabe, l'activité physique et la santé étaient au rendez-vous

Dans le cadre d'une intervention à mener en santé publique, des étudiantes infirmières ont conduit des ateliers de sensibilisation à l'importance de l'activité physique. Deux niveaux de classes ont bénéficié de cette intervention. Les CP et les CE1 ont ainsi été choisis pour participer à cette matinée balisée. Chaque groupe a pu tirer profit d'ateliers encadrés par les étudiantes. Manipulations, échanges et restitutions ont ponctué ce temps d'apprentissage.

Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. L'école est un des lieux les plus efficaces pour intervenir auprès des enfants, leur permettant de vivre des expériences actives et de les sensibiliser.



Animation de la ville

» Rétrospective d'avril

Ça s'est passé au Pallet

Troc Plantes 2023



Accueil des nouveaux arrivants installés en 2022



Travaux de réaménagement, rue des Vignes



Soirée partenaires du GSV Basket

» Association culturelle Pierre Abélard

L'association poursuit son entrée dans l'ère numérique

En attendant d'offrir un nouvel écrin à son site internet, reconnu comme une remarquable mine d'informations, nous lançons une page Facebook « Association culturelle Pierre Abélard ».

Nous vous invitons, toutes et tous, passionnés d'histoire, du patrimoine, d'histoire de l'art et tous les curieux, petits et grands, à vous y abonner ! Cet outil permettra à l'association de mettre en valeur, auprès du grand

public, le travail de recherche et de promotion de l'histoire du Pallet et de ses environs. Une entreprise collective qui dure depuis 45 ans. Vous pourrez également suivre son actualité et ses activités qui s'annoncent très riches dans les prochains mois.

A l'occasion de l'exposition exceptionnelle Héloïse et Abélard : « L'invention d'un mythe » (du 13 mai au 15 août), nous publierons plusieurs séries documentaires sur les liens entre ce couple mythique et Le Pallet (depuis 1978), sur la pérégrination des ossements des deux amants (de l'abbaye du Paraquet au Pallet, en passant par le cimetière du Père Lachaise), et sur les nombreuses représentations artistiques qu'ils ont inspirées à travers les siècles.



Pour les nouveaux Palletais et Palletaises comme pour les anciens, cette page Facebook permettra aussi d'échanger des souvenirs sur la vie de la commune, de proposer des idées, et de participer ainsi à renforcer la vie communale. Dans l'attente de vous retrouver nombreux les 13 et 20 mai prochains au musée, rendez-vous sur Facebook !

» Héloïse et Abélard

Ouverture programmée

L'exposition temporaire « L'invention d'un mythe » au musée du vignoble nantais, accueillera les visiteurs, le samedi 13 mai pour une soirée festive, à l'occasion de la nuit des musées.

Programme de la soirée :

Dès 18h15, la toute première visite guidée de l'exposition sera menée par Marie-Annick Hardy, présidente de l'association culturelle Pierre Abélard et conduira les présents, de l'exposition jusqu'au donjon du Pallet. Puis de 19h00 à 22h00 et en continu, les artistes peintres du collectif « Les Soirées Dessinées » réaliseront des fresques sur des toiles géantes installées dans les salles. Ce sera l'occasion d'observer la création d'une œuvre en direct mais aussi d'échanger avec leurs créateurs.

À partir de 19h30, la remise des prix du concours d'écriture « La lettre d'amour que vous n'avez jamais osé envoyer » récompensera les lauréats qui pourront partager leurs textes.

Pour clôturer cette soirée, un grand quiz, ouvert à tous et pour tous les âges, testera vos connaissances sur les savoir-faire viticoles mais aussi sur la nouvelle exposition !

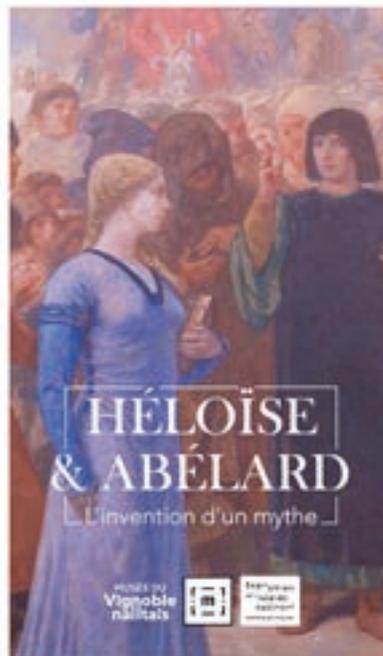
L'inscription est conseillée pour la visite guidée gratuite.

+ d'infos :

Adresse : 82 rue Pierre Abélard, Le Pallet.

Inscription : musee-vignoble-nantais.eu.

Tél : 02 40 80 90 13



L'EXPOSITION DU 13 MAI AU 15 AOÛT 2023 AU MUSÉE DU VIGNOBLE NANTAIS

Au XI^e siècle, Le Pallet voit naître Pierre Abélard, théologien et philosophe de renom. Au XII^e siècle, le courant du romanisme se passionne pour sa relation tragique avec son élève, Héloïse. Ces amants maudits fascinent les artistes, donnant lieu à une foisonnante production artistique. Des gravures aux grands décors muraux, des reliquaires aux arts décoratifs, les œuvres se diffusent et font de leur histoire l'une des plus populaires de l'époque. Cette exposition réunit une vingtaine de ces objets d'exception.
Tarif Adulte : 5€ / Réduit : 2,5€ / Gratuit - de 12 ans.

VISITES ET ANIMATIONS

[VISITE GUIDÉE]

DE L'EXPOSITION AU DONJON

Dimanche 11 juin, 9 juillet, 13 août à 15h

Explorez le lien entre les œuvres d'art exposées et l'histoire locale avec les explications d'une guide spécialiste. Tarif Adulte : 5€ / Réduit : 2,5€ / Gratuit - de 12 ans.

[JEU D'ENQUÊTE EN FAMILLE]

L'ÉTRANGE HÉRITAGE

Jeudi 18 et lundi 29 mai, mardis et vendredis des vacances d'été à 11h, 14h30 et 16h

Les indices pour résoudre cette enquête se cachent dans tous les recoins de l'exposition. À partir de 8 ans. Tarif unique : 7€.

[JOURNÉE DE RENCONTRE]

RÉGARDS CROISÉS SUR HÉLOÏSE ET ABÉLARD

Samedi 20 mai de 10h à 18h

Gratuit.

[INITIATION À LA PALÉOGRAPHIE]

LES SECRETS D'UN MANUSCRIT MÉDIÉVAL

Samedi 17 juin à 14h30

Quelle approche avoir face à un manuscrit de l'époque médiévale ? Pas à pas, le document se révèle. Gratuit.

[ÉVÈNEMENT]

WEEKEND SPECIAL HÉLOÏSE ET ABÉLARD À LA GARENNE LEMOT

Samedi 24 et dimanche 25 juin

« Adieu mon amour » : un récit(s)-spectacle de la Compagnie Quelqu'un(s).

Visites guidées flash de la grotte d'Héloïse. Gratuit.

[CONFÉRENCES]

L'HISTOIRE DE SES MALHEURS :

L'AUTOBIOGRAPHIE D'ABÉLARD

Jeudi 1^{er} juin à 20h30

HÉLOÏSE ET LES DAMES DU XII^e SIÈCLE

Vendredi 23 juin à 20h30

Infos et réservations sur le site : www.musee-vignoble-nantais.eu

Théâtre de Paris, (Université de Paris), Héloïse et Abélard, Pierrot Corneille, 1986, Paris) Photo: musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

» Fête de la Nature

Le Refuge LPO vous ouvre ses portes

A l'occasion de la « Fête de la Nature », Dominique Sécher et Marie-Renée Maillard ouvrent au public, pendant 2 jours, leur jardin qui a été labellisé Refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en 2017, **les vendredi 26 et samedi 27 mai 2023, de 10h00 à 18h00, 35 le Coteau Moitié, au Pallet.**

Vous découvrirez les différents milieux naturels ou aménagés qui le composent avec les fiches descriptives des 80 espèces d'oiseaux qui aiment y vivre ou qui ne font qu'y passer :

- le sous-bois,
- la mare,
- le grand chêne et la pelouse,
- le fond du jardin, la vigne et les survols,
- la haie bocagère.

Nous souhaitons échanger autour des différents abris, nichoirs et mangeoires mis à la disposition des oiseaux ou autres animaux. Mais aussi, autour de sujets tels que « Comment réussir un jardin, un potager, en conservant toute la biodiversité ? ». Nous pourrions vous parler des principaux oiseaux observables sur la commune du Pallet et plus spécifiquement dans le refuge selon les saisons. Quels sont ceux qui y nichent, qui y viennent juste pour manger ou qui sont juste de passage ? Quels sont les autres animaux du refuge ?

Enfin nous vous présenterons notre méthode de comptage et de participation aux études collaboratives proposées par la LPO ou le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle).

+ d'infos :

Laissez votre voiture :

- soit sur le parking derrière la mairie et venez à pied par la rue Saint-Etienne et la rue des Templiers.
- soit dans le village de Villeneuve et descendez la route vers le bourg.

Plus de détails sur : www.fetedelanature.com.



» Association BioTO'P

Inventaire et enquête nature

En quête de nature ?

L'association BioTO'P vous donne rendez-vous en bas du musée du vignoble le dimanche 14 mai.

Briacé débarque au Pallet !

Pour l'année à venir, 4 élèves du lycée agricole de Briacé, au Landreau, entament un projet d'inventaire de la « trame verte et bleue de votre commune », en collaboration avec l'association BioTO'P, la biodiversité O Pallet. Manon, Mélusine, Pauline et Tawos, étudiants au lycée Briacé, sont en première année de BTS dans la gestion et la protection de la nature. Jusqu'au mois de mars 2024, ils vont mener des inventaires faunistiques et floristiques dans le but d'évaluer le bon état écologique de la trame verte et bleue. La trame verte et bleue, c'est le réseau formé par les continuités écologiques terrestres et aquatiques. Par exemple, la Sanguèze et la Sèvre s'inscrivent dans la trame bleue et les haies bocagères constituent la trame verte.

Il est important de connaître précisément la qualité de ces réseaux car ce sont des corridors écologiques.

Ils permettent à la faune de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire à l'abri des hommes et des prédateurs. Ces trames abritent une vaste biodiversité qui fait partie de votre patrimoine en tant que Palletais(e) !

Tawos et Paulin ont commencé l'inventaire « POPamphibien », pour déceler la présence de grenouilles et autres amphibiens (crapauds, salamandres...). Manon et Paulin sont venus, de nuit, écouter les rapaces nocturnes. Ils ont noté la présence d'une chouette effraie, reconnaissable grâce à son cri. Nous n'avons pas fini nos inventaires car il nous reste les odonates (libellules), et la flore !

« Un grand merci à l'association BioTO'P de nous avoir proposé ce projet et merci à vous de nous accueillir sur votre belle commune ! », Tawos, Pauline, Manon et Mélusine.

» Association Le Domino

Portes ouvertes, dimanche 14 mai

L'association Le Domino ouvre les portes de sa carrière à la Jeannière, le **dimanche 14 mai de 10h00 à 18h00**. Baptêmes de poney gratuits, jeux et activités, restauration sur place. Venez découvrir notre association, basée sur une découverte de la nature aux côtés de nos poneys. Notre équipe de bénévoles sera présente pour vous accueillir tout au long de la journée !

« Si tu as plus de 10 ans et que tu as envie de t'investir en tant que bénévole, que tu aimes le contact avec les plus jeunes et que tu as des notions équestres, viens nous faire part de tes envies ».



Le Domino

Suivez-nous sur les réseaux :

Facebook et Instagram : [associationledomino](https://www.facebook.com/associationledomino)

Web : <https://associationdudomino.wixsite.com/le-domino>.

» Pallet Tourisme Loisirs

Inscriptions ouvertes pour les foulées d'Abélard

L'été se rapproche, et avec lui, les foulées d'Abélard reviennent pour leur 27^e édition. 3 parcours sont proposés : 6, 16 et 26 km et surtout 2 nouveautés ! L'ensemble des courses se déroulent le samedi soir dès 17h30. Les départs des 3 parcours se feront depuis la salle polyvalente de loisirs, au Pallet. Pour le reste, pas de changement, comme toujours que du bonheur. Des sentiers le long de la Sèvre, des coteaux, de beaux paysages, de quoi prendre un bon bol de nature entre copains. Sans oublier, la buvette de l'arrivée pour refaire la course. Des lots seront à gagner

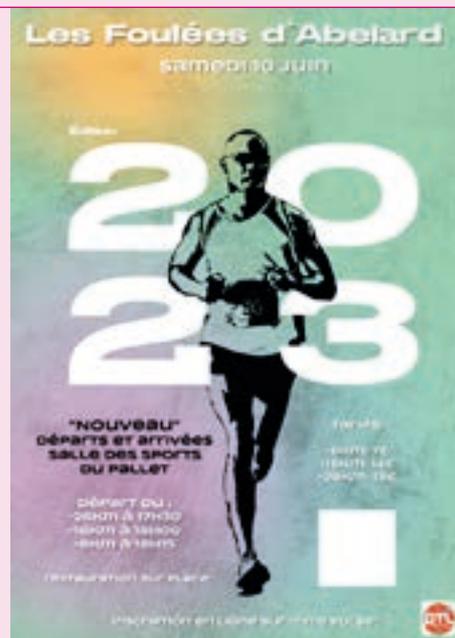
par tirage au sort des dossards. N'hésitez pas à vous inscrire sur l'une des 3 épreuves, seul, en famille ou entre amis, dès maintenant, sur le site www.timepulse.fr. Comme l'année passée, chaque inscription nous permettra de reverser 1 € à l'association « Road To Handisport » de Mouzillon. Cette association a pour objectif d'aider les personnes en situation de handicap en achetant du matériel sportif adapté, de faciliter leur réinsertion dans une vie sociale et autonome et de sensibiliser les personnes au monde de l'handisport.

Le retrait des dossards se fait dès le samedi 10 juin de 10h00 à 13h00 chez notre partenaire « Just Running » à Vertou, puis dès 16h00, sur site, à la salle polyvalente du Pallet. Merci de privilégier le retrait de votre dossard chez notre partenaire.

+ d'infos

Sur l'inscription : 09 82 39 56 49

Sur l'organisation : 06 31 98 77 69 / 06 31 86 74 52



» Rétrospective

Retour sur le concours de belote de l'UNC

Le samedi 1^{er} avril 2023 s'est tenu le traditionnel concours de belote de l'association de l'UNC (Union Nationale des anciens Combattants) du Pallet. Après trois ans d'absence liée à la Covid, cet événement a rencontré un vif succès avec 76 équipes présentes au sein de la salle polyvalente. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale, animé par une équipe de bénévoles disponibles. Nous tenons à remercier la commune, les participants et tous les bénévoles pour le bon déroulement de ce concours.



» Théâtre Animation Palletais

Sketchs en cascade, les 13 et 14 mai

Spectacle interprété par l'atelier théâtre. Après deux années de pause, l'atelier théâtre est de retour et vous invite à vous évader le temps d'une soirée ou d'un après-midi avec son prochain spectacle « sketchs en cascade ».

Rendez-vous les samedi 13 mai à 20h30 et dimanche 14 mai à 15h00.



Toute la troupe du TAP, jeunes et moins jeunes, vous attend avec impatience pour ce spectacle de fin de saison. Une évocation hors du temps, c'est un bon remède contre la morosité. Alors, plus d'hésitation, venez les « yeux fermés » pour rire et applaudir ces jeunes qui trépident en coulisses. Mais, attention, il n'y a que 2 représentations et 198 places à chaque séance. Pas de réservation, venez une demi heure avant le début et choisissez vous-mêmes vos places. Tarif unique à partir de 5 ans : 5 €.

» Chorale Chant'Heulin

Concert annuel, samedi 03 juin

Les adhérents de la chorale de la Chapelle-Heulin, auront le plaisir de terminer la saison en se produisant sur scène, le samedi 03 juin à 20h30, à la salle polyvalente de loisirs du Pallet. Le temps d'une soirée, le public pourra découvrir son nouveau répertoire et celui de ses invités. Cette année, Chant'Heulin reçoit Tournesol, la chorale de La Bruffière dirigée par Virginie

Figueira. Un florilège de belles chansons françaises et de variété contemporaine vous sera proposé. La chorale est dirigée par le chef de chœur David Lambert et l'accompagnement musical est assuré par Valérie Songeur. Nous vous attendons nombreux et serons heureux de partager avec vous ce moment qui, n'en doutons pas, marquera les prémices de l'été.

Renseignements et réservations :

Tarif : 6 € - gratuit jusqu'à 12 ans.

Mail : chantheulin@outlook.fr

Web : <https://chantheulin.jimdofree.com/>.

Par téléphone à partir du 22 mai, au 06 12 71 65 00, le jeudi, vendredi et samedi de 19h00 à 20h30.

Suivez-nous sur Facebook : ChantHeulin.



» Zoom sur...

« Au feu, au feu, les pompiers »

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79 % des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

« Trois nouvelles recrues, c'est peu en 2022 mais c'est déjà ça », s'exprime le lieutenant Philippe Fonteneau, responsable de la caserne du SDIS 44 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) au Pallet. Isabelle, Angeline et Louis viennent renforcer par leur volontarisme, les rangs du corps des pompiers de notre commune. Quelles sont leurs motivations ? Pourquoi ce choix et leur devenir dans cette corporation tellement prenante ?

Angeline se présente à 16 ans à une porte ouverte à Vertou, elle découvre cet univers et c'est le déclic. Elle effectue des manœuvres et se propose pour une formation. Un an plus tard, elle s'installe au Pallet et entreprend de rejoindre tout naturellement le centre de secours. « C'est plus qu'une envie, une vocation, je désire en faire un devenir professionnel et m'engager dans la gendarmerie. D'ailleurs, je serai bientôt en formation pour devenir adjoint volontaire.

L'expérience dans ce corps d'armée des pompiers m'apprend beaucoup pour la suite de mon avenir », avoue Angeline. Sortant d'un brevet santé et social, cette jeune femme a toujours eu cette idée en tête, porter l'uniforme, pourquoi pas, mais être responsable. « Mon contrat est de deux années et je suivrai mon chemin. Aujourd'hui, j'ai l'opportunité de rejoindre la gendarmerie, tout en faisant mes armes ici, dans une très bonne ambiance », termine Angeline. Souhaitons-lui beaucoup de réussite.

Isabelle est depuis deux ans dans notre commune et a souhaité intégrer cette unité. Elle confie que depuis sa jeunesse, elle est attirée par l'uniforme et surtout s'en est fait un objectif. « On peut être pompier à tout âge, à 50 ans passés, je n'ai pas hésité à venir seconder les pompiers du

Pallet. Ce n'est pas toujours facile, nous avons des prises de surveillance, des manœuvres, des opérations, mais mes plages horaires me permettent de faire cela. Certes, il faut une certaine condition physique, les assistances sont parfois pénibles et difficiles. Ce choix, je l'ai fait en lien avec ma famille et ne le regrette pas », déclare-t-elle toute souriante.

Louis, jeune homme de 20 ans, a toujours voulu évoluer dans ce corps d'armée. Son projet personnel : fonder une entreprise. Il est actuellement forgeron métallier dans un bureau d'étude de Vallet. « C'est tout un changement d'époque. Avant, les bénévoles entendaient la sirène qui les invitaient à venir se présenter à la caserne le plus rapidement. Aujourd'hui, il faut de la disponibilité, de la présence et grâce à une convention avec mon employeur, je peux me rendre opérationnel. Depuis tout petit, je suis passionné d'histoire et je collectionne les casques anciens. Le plus vieux date de 1855. De fil en aiguille, j'en suis arrivé à me convaincre que je devais faire ce métier à bon escient », confie Louis.

« Nos formations sont très bien gérées. Nous sommes bien encadrés et surtout soutenus par nos collègues bien entraînés. Nous effectuons les mêmes permanences du vendredi 19h au vendredi suivant, les mêmes gardes, nous sommes tenus aux mêmes devoirs. Nous nous chargeons des réfections et entretien des véhicules, de la bonne tenue des locaux et nous spécialisons notre apprentissage en effectuant des stages internes. L'ambiance est au beau fixe, on s'intègre bien dans ce centre de secours palletais. Nous participons aux mêmes exercices et nous intervenons dès le premier appel », terminent-ils. Le matériel de la

caserne compte un véhicule d'incendie, une ambulance, un véhicule de secours aux victimes, un véhicule tout-terrain, un véhicule de liaison, ce qui leur permet de parer à toutes éventualités.

Le 18, plateforme distributrice

L'évolution du système d'alerte, dès le sens retenu du message, c'est le 18 qui redistribue sur le territoire, les bases concernées. Puis, les pressentis ont 8 minutes pour se rendre à la caserne et 10 minutes de préparation avant le départ du transport adéquat. A chaque étape, il y a confirmation au quartier général de la progression du transport et de la brigade, du contact, de l'urgence, du bilan et enfin de la solution à adapter. Depuis quelques dizaines d'années, l'effectif reste stable, entre 30 et 35 pompiers constants, pour un ensemble qui devrait en compter 45. Le recrutement doit se poursuivre afin d'obtenir 4 personnes de plus, et/ou en remplacement, par an. Trois groupements occupent notre région : sud, ouest et nord. La Loire-Atlantique est devenue un département test pour tout ce qui est nouveau.

1898, première sortie

« Depuis plus de 120 ans, le centre de secours situé sur la commune s'est constamment transformé. Les périmètres se sont agrandis, le système d'alerte modifié et centralisé. Les femmes et les hommes sont toujours autant primordiaux pour effectuer les opérations de sauvetages, de feu et de soutien à la personne. Pourtant, malgré l'arrivée d'une nouvelle population susceptible de renforcer les effectifs, nous avons des difficultés à recruter des volontaires ».

Un ensemble qui se maintient, certes, mais jusqu'à quand ?

Étant sollicités dans tout le département de Nantes à Cholet en passant par Montaigu, les pompiers du Pallet interviennent à 70 % pour un soutien à la personne, à 15 % pour un accident corporel ou de la route, à 10 % pour un feu et enfin 5 % pour le divers. Leurs actions, de plus en plus importantes, doivent suivre un protocole sans faille : l'urgence, le bilan, les relations avec un médecin, et le choix de locomotion suivant la gravité. Parfois, ils se substituent au désert médical et doivent avoir l'habilitation d'ambulanciers. Les équipes sont formées mais non spécialisées, à l'encontre de l'antenne de Vallet qui comporte des escouades de sauvetage périlleux, plongeur-sauveteur, sauvetage animalier, aquatique, sauvetage déblaiement (voire séisme).

« Nous avons besoin de toutes et tous pour cerner cette modernisation de la société et que chacun apporte sa dynamique, son volontarisme, sa force, en rassemblant les créneaux de disponibilité de chacun nous arriverons à maintenir un service efficace sur le Pallet » souligne le lieutenant Philippe Fonteneau.

Si vous souhaitez faire partie du corps des pompiers volontaires du Pallet, adressez-vous à la caserne, place de l'Église, le vendredi de 19h00 à 21h00 ou contactez le 06 08 40 33 73.

» 06 MAI

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie.
Sans rendez-vous.

» 08 MAI

Cérémonie de commémoration

10h45 : rassemblement devant la mairie pour le défilé jusqu'au monument aux morts, cimetière Sainte-Anne.

» 09 MAI

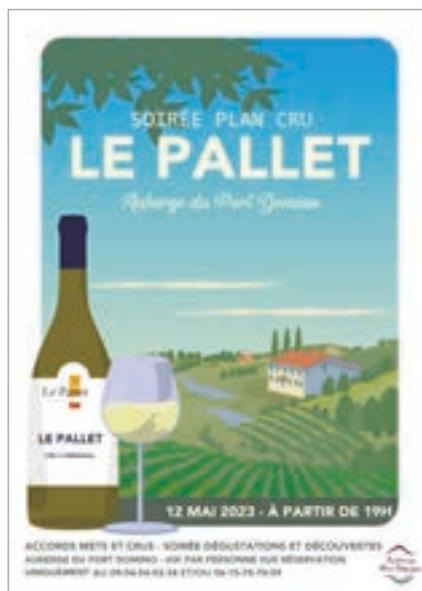
Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 12 MAI

Soirée plan cru

Soirée dégustations et découvertes à l'auberge de Port Domino. Sur réservation au 09 54 54 92 34 ou au 06 15 75 70 59.



» 13 MAI

Ouverture de l'exposition « L'invention d'un mythe »

Visite guidée, soirée festive au musée du vignoble nantais et remise des prix du concours d'écriture. Renseignements : www.musee-vignoble-nantais.eu ou 02 40 80 90 13.

» 13 & 14 MAI

Marché des créateurs

De 10h00 à 19h00, aux Chais de la Cour,
11 rue des Rouliers.



» 14 MAI

Portes ouvertes Le Domino

Baptêmes de poney gratuits. Restauration sur place. De 10h00 à 18h00 à la Jeannière.



» 14 MAI

Vide-greniers du TCV

Organisé par le Tennis Club du Vignoble.
Salle polyvalente de loisirs.

» 14 MAI

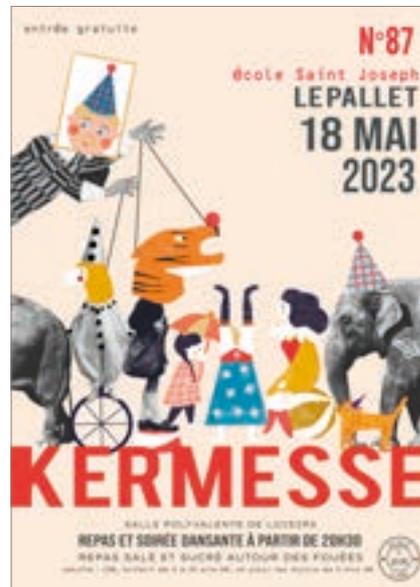
Gazette de juin

Date limite de réception des articles pour la gazette de juin 2023.

» 18 MAI

Kermesse de l'école Saint-Joseph

Défilé des enfants au départ de l'école puis spectacles à la salle polyvalente de loisirs.
Jeux et restauration.



» 01 JUIN

Election du CME (Conseil Municipal des Enfants)

Mairie du Pallet, salle de réunion, rue Anne Roucou.

» 03 JUIN

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie.
Sans rendez-vous.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30 - 13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Édité à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr